

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 1er octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DEVE 139 Subvention de fonctionnement (3.000 euros) à l'association Les Amis d'Enercoop (19^e) pour ses actions de lutte contre la précarité énergétique.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de fonctionnement de la Ville de Paris à l'association Les Amis d'Enercoop (19^e) ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 3 000 euros est attribuée à l'association Les Amis d'Enercoop dont le siège social est situé au 10 rue Riquet (19^e).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au domaine P711, chapitre 65, nature 65748, fonds 71000010 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2018.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO